

Localisation

Lyon (69)

Population accueillie

Filles et garçons de 16 à 18 ans

Capacité d'accueil

25 places / 6 professionnels

Durée moyenne du placement

18 mois



SERVICE APPARTEMENTS AILIS

Contact

Le Prado - AILIS

2 rue de l'Humilité
69003 Lyon

Tel : 04 72 82 50 20

Fax : 04 72 04 60 33

Mail : contact-sai-rhone@le-prado.fr

Accès

M Ligne D ou B
Arrêt Saxe Gambetta

BUS Ligne C4, C11, C12 ou C14
Arrêt Saxe Gambetta

Reconnue d'Utilité Publique, le Prado est une organisation **d'intérêt général** qui accompagne les enfants, les jeunes et les adultes fragilisés à se construire un avenir.

Notre action repose sur des principes forts : la défense **des valeurs humaines universelles**, le **refus de toute forme d'exclusion** et **l'accueil inconditionnel** tolérant et respectueux des identités et cultures de chacun. Le Prado propose un accompagnement qui prend en compte la personne dans sa globalité, favorisant son pouvoir d'agir pour un **avenir porteur d'espoir**.



Le Prado en chiffres



www.le-prado.fr



Le service AILIS accompagne **des garçons ou des filles âgés de 16 à 18 ans** placés au titre de la protection de l'enfance, en appartements éducatifs.

Les jeunes sont hébergés dans des appartements collectifs ou des studios individuels et rencontrent les éducateurs lors de rendez-vous prévus une à deux fois par semaine. Des visites hebdomadaires sont réalisées au sein des appartements.



L'équipe éducative composée de quatre éducateurs et d'une maîtresse de maison s'appuie sur tous les actes de la vie quotidienne (entretien d'un logement, gestion d'un budget...) pour accompagner le jeune vers l'autonomie.

**Être accompagné
pour se construire
un avenir**

Les objectifs poursuivis par le service AILIS s'articulent autour de 4 thématiques principales :

- **L'habitat** : accompagner le jeune dans l'appropriation d'un « chez soi », en apprenant à vivre seul, à gérer son quotidien, son espace de vie et ses relations avec l'extérieur ;
- **L'insertion professionnelle et la scolarité** : permettre au jeune de construire un projet professionnel adapté en fonction de sa situation, de ses choix et d'envisager une scolarité, une formation ou l'entrée dans le monde du travail ;
- **Les démarches administratives et la gestion budgétaire** : permettre au jeune de se repérer dans la gestion de sa vie quotidienne, de connaître ses droits et ses devoirs, de repérer les interlocuteurs à solliciter en cas de besoin. Il s'agit aussi de l'accompagner dans l'apprentissage de la gestion d'un budget, en sachant prioriser ses besoins ;
- **La promotion de la santé** : accompagner les jeunes sur le « prendre soin de soi », en les informant, en identifiant avec eux les professionnels de la santé auprès de qui s'orienter pour leur suivi.

La psychologue du service rencontre l'ensemble des jeunes au moment de leur arrivée, reste en lien avec eux en fonction de leurs besoins et assure l'orientation vers des structures adaptées si nécessaire.

Au-delà de cet accompagnement très individualisé, des activités collectives sont régulièrement proposées aux jeunes : ateliers de démarches professionnelles, sorties, loisirs...

Préparer la sortie

L'équipe éducative mobilise avec le jeune les ressources extérieures existantes pour anticiper la fin de l'accompagnement par le service pour éviter les situations de rupture et d'isolement.

